



L'APREsse 10 (1) – juin 2019

50 ANS À VENIR ET EN DEVENIR DE LA FMV

Opinions : VERS LE CENTENAIRE

Par Serge Larivière

L'essor de l'intelligence artificielle et de la biotechnologie propulseront le XXI^e siècle et entraîneront des bouleversements inégalés dans l'histoire de l'humanité. Toutes les professions et métiers seront affectés de façon importante; certaines naîtront, d'autres disparaîtront. Dans ce contexte et avec les circonstances mondiales qui prévaudront, il est difficile de prédire l'évolution de la Faculté. Néanmoins, on ne doit pas s'empêcher d'examiner l'avenir et avoir cette vision qui a tant prévalu chez nos prédécesseurs. Je tente alors d'identifier des défis qui se présenteront au cours des deux prochaines décennies. Évidemment, ces changements sont présentés sous l'angle d'une personne qui a évolué au XX^e siècle et qui ne peut se défaire de ses paradigmes. C'est notre grain de sagesse que je sème sous forme de questionnement pour alimenter une réflexion.

L'après cinquantième de la Faculté de médecine vétérinaire au Québec débute par un fait marquant de son histoire. En effet, alors que la première moitié se manifeste par la féminisation majoritaire des cohortes étudiantes, c'est une doyenne, la première, qui initie les décennies à venir. C'est aussi la première équipe de direction académique qui est composée en majorité de femmes, quatre femmes sur six membres. Enfin, les femmes forment maintenant 30% du corps professoral, alors que le milieu académique était exclusivement occupé par des hommes jusqu'en 1980. Mais, nous sommes revenus à l'opposé du point de départ, soit 95% de femmes aujourd'hui au programme DMV aujourd'hui, par rapport à 95% d'hommes en 1969. Est-ce que cette tendance va se maintenir ?

Parmi les défis, notons le recrutement et la rétention des professeurs. À court terme, il y aura lieu de remplacer stratégiquement la dizaine de professeurs dont la mission principale était la recherche alors qu'ils prendront leur retraite au cours des cinq prochaines années. D'un autre côté, il sera nécessaire de garantir une expertise dans un éventail grandissant de spécialités toujours plus pointues, répondant ainsi aux besoins de la société québécoise et son rayonnement national et international. Dans le domaine clinique, la rétention des professeurs continuera à poser problème considérant les nombreuses opportunités qui se présentent à eux et leur mobilité.

Selon le concept global « Un monde, Une santé », le domaine de la santé publique vétérinaire devrait continuer à se développer pour devenir un pôle majeur à la Faculté et au sein de l'Université. Initialement, la préoccupation venait des maladies contagieuses équine et du bétail, à laquelle se sont ajoutées les pandémies chez les animaux de consommation et, depuis moins d'une décennie, celle des maladies émergentes et des souches antibiorésistantes englobant toutes les espèces animales.

Un autre défi sera de poursuivre l'adaptation des programmes aux changements sociétaux de la relation Homme – Animal. Lors des dernières décennies, la place des animaux de compagnie a été en constante croissance et le bien-être animal est devenu un enjeu majeur en recherche et dans toutes les productions animales. Actuellement, des étudiants se sont détournés par choix de la consommation animale et par ricochet d'un intérêt pour les productions animales. Est-on sur le point d'un schisme dans la formation monolithique en médecine vétérinaire? Verrons-nous un nouveau programme de doctorat en médecine vétérinaire (DMV) distinguant encore davantage les domaines de pratique allant jusqu'à une sélection des étudiants selon différentes concentrations? Ce sujet a déjà été maintes fois évoqué, mais à un certain moment le statu quo ne se justifiera plus. Serons-nous alors prêts à offrir une formation structurée continue aux vétérinaires pour notamment faciliter les changements d'orientation?

Le rôle des enseignants pourrait également changer. L'enseignement magistral en classe s'estompera sans doute au profit de l'enseignement en petits groupes et encore davantage à distance. L'enseignant deviendrait alors une personne ressource pour les étudiants et aurait comme rôle principal leur encadrement et leur évaluation. Face aux défis de plus en plus élevés de la formation clinique, le rôle du secteur privé devrait augmenter pour former les futurs vétérinaires. Bien que l'attachement à notre langue francophone devrait demeurer, des facultés vétérinaires pourraient développer de plus en plus d'expertises particulières et donner lieu à des ententes pour la formation des vétérinaires. On pourrait penser que la Faculté conserverait et devrait contribuer à développer certaines niches particulières, les bovins laitiers par exemple.

L'expertise vétérinaire, tant en sciences animales qu'en santé publique devrait être mise davantage à profit pour mieux faire face aux enjeux environnementaux majeurs liés aux changements climatiques et démographiques et les menaces qui pèsent lourdement sur la biodiversité.

Des actions entreprises au cours de la dernière décennie, verrons-nous émerger des affiliations tant avec des centres de recherche qu'avec des cliniques? De telles structures pourraient-elles alors intéresser davantage les partenaires et ainsi augmenter les activités de pointe tant en formation de chercheurs que de spécialistes?

Enfin, verrons-nous un jour les départements de zootechnie des deux facultés d'agronomie du Québec et la Faculté de Médecine vétérinaire réunis sur un même campus afin de favoriser les échanges académiques et de mieux rentabiliser les infrastructures?

Je suis bien conscient que plusieurs de ces défis sont déjà pris en compte à la Faculté. Peut-être que certains défis se moduleront selon les changements qui se produiront dans la société. L'AVMA jouera-t-elle un rôle facilitateur à la hauteur des défis?

Nul doute qu'au cours des 50 prochaines années, la Faculté vivant avec son temps sera fortement influencée par ce qui se passera dans la société.